

ACTION DE FORMATION ET DE PREVENTION (AFP) - SAISONNIERS

FICHE PRATIQUE
SALARIE

Vous allez suivre une AFP ?

PRINCIPE

Dans le cadre de ses missions, l'AMETRA06, service de prévention et de santé au travail de votre employeur, organise des **actions d'information et de sensibilisation** afin de **prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles** chez les salariés saisonniers.

Ce dispositif, encadré par la loi, **peut se substituer à la visite d'embauche** (art. D.4625-22 du Code du travail).

Points abordés lors des AFP



Risques spécifiques métier (restauration, camp de vacances, grande distribution, hôtellerie...)



Risques physiques (port de charge, coupures, brûlures...) et risques électriques



Hygiène (comportements à risques, coup de chaleur...)



Risques chimiques (s'informer du danger, les équipements de protection...)



Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie



Mesures spécifiques liées aux risques de la Covid-19

PROGRAMME

Durée : 1 h

Je participe activement à la formation en ligne et/ou en présentiel

- > Je peux poser des questions aux intervenants sur tous les sujets liés à la prévention des risques professionnels et à mes conditions de travail.
- > Pour toute question liée à mon état de santé, je peux en parler au professionnel de santé présent.
- > Je peux demander, à l'issue de la formation, une visite médicale avec mon médecin du travail.

Je reçois mon attestation

- > Une attestation individuelle, valable 2 ans si j'occupe le même poste, m'est délivrée par le professionnel de santé après l'AFP.

AFP EN LIGNE



ou

AFP EN PRESENTIEL



Comment m'inscrire ?

- 1/ Je me connecte à la plateforme d'inscription bit.ly/afpsaisonniers et je sélectionne le jour et l'heure.
- 2/ Je saisis les renseignements demandés : nom, prénom, date de naissance, entreprise, mon email.
- 3/ Je reçois un email de confirmation d'inscription que je transfère à mon employeur.

Comment suivre la formation ?

- > **Sur ordinateur connecté à Internet** : 10 minutes avant le début, je clique sur le lien reçu dans l'email de confirmation d'inscription.
- > **Sur tablette ou smartphone connecté à Internet** : 10 minutes avant le début, je clique sur le lien reçu dans l'email de confirmation d'inscription et je télécharge l'application GoToWebinar.

Comment intervenir pendant la formation ?

- > **Par oral** : j'utilise la fonctionnalité «Lever la main».
- > **Par écrit** : j'utilise le «chat», mes questions ne sont pas visibles par les autres participants.

A noter : j'ai la possibilité de répondre, en direct, aux questions et sondages proposés pendant la formation pour tester mes connaissances.

Comment m'inscrire ?

- > L'inscription a été gérée par l'employeur.
- > Ma participation est obligatoire.

Comment suivre la formation ?

- > J'arrive 15 minutes avant le début de la formation pour donner les informations nécessaires à l'intervenant AMETRA06 afin qu'il m'envoie mon attestation après la session.

PLUS D'INFOS

N'hésitez pas à contacter votre centre médical pour plus d'informations.
Retrouvez toutes nos coordonnées sur notre site web, rubrique [Nos centres/contact](#).

Siège et administration :

Le Petra, 2-4 rue Jules Belleudy • BP 63154 • 06203 NICE Cedex 3 | Email : administratif@ametra06.org | Tél. : 04.92.00.24.70 | Fax : 04.93.55.11.46

Retrouvez toutes nos publications sur notre site Internet www.ametra06.org